



Les Vals du
Dauphiné
communauté de communes



ÉDITO

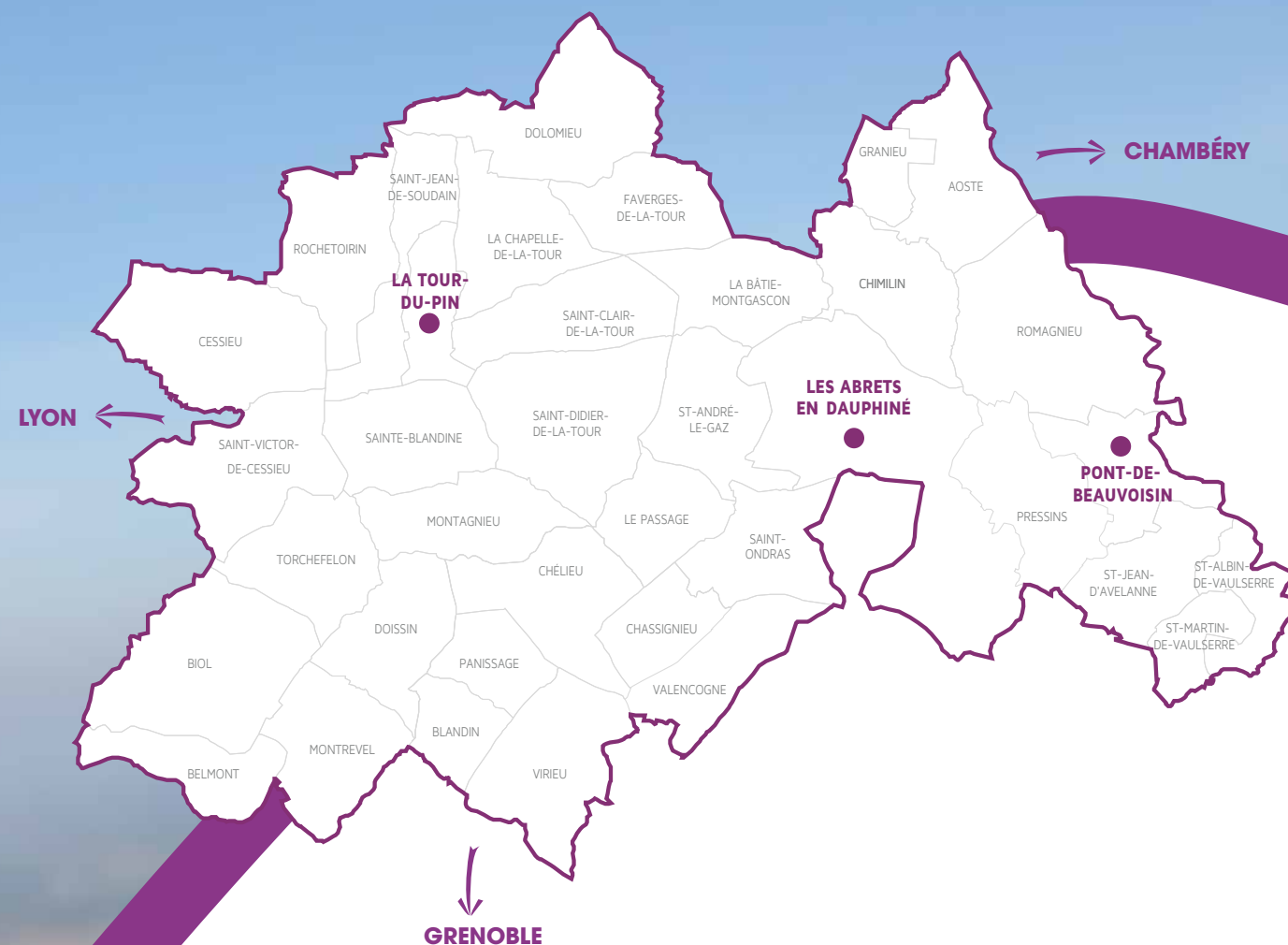
Comme vous le savez, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a été créée depuis le 1^{er} janvier 2017, d'une fusion de quatre intercommunalités : Bourbre-Tisserands, Vallée de l'Hien, Vallons du Guiers et Vallons de la Tour. Un territoire qui compte 62 000 habitants et 37 communes de tailles différentes variant entre 147 habitants pour la plus petite et 8 287 habitants pour la plus grande.

La communauté de communes est souvent considérée comme une institution qui agit en faveur du développement économique et de la planification de son territoire. Si ces compétences sont des priorités de la communauté, elle souhaite également être auprès de ses habitants au quotidien. En effet, avec plus de 67 métiers différents de la petite enfance, aux centres nautiques, aux médiathèques, ou encore à l'eau potable en passant par l'urbanisme et les autorisations du droit des sols, la communauté est en réalité un outil incontournable au service de ses usagers mais aussi de ses communes.

Ce souhait de proximité conjugué au volet de préservation de la qualité de vie du territoire nous pousse à être innovant pour proposer des services de qualité et accessibles à tous. La communauté investit ainsi dans le développement durable et la mise à disposition d'outils numériques accessibles de chez vous, dans nos lieux d'accueil ou autour de manifestations que nous organisons ou desquels nous sommes partenaires. Autant d'occasions de nous rencontrer et d'échanger ensemble ! Soyez certains de notre engagement à faire du territoire Les Vals du Dauphiné un lieu où il fait bon vivre alliant dynamisme économique, services de proximité et préservation de son environnement.

A bientôt aux Vals du Dauphiné !

Magali Guillot
Présidente de la Communauté
de communes Les Vals du Dauphiné



AU COURS DE L'ANNÉE 2018, LES ÉLUS ONT DÉTERMINÉ ENSEMBLE LES ORIENTATIONS POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ, QUI POSENT LES BASES DE LA CONSTRUCTION DE CETTE JEUNE ENTITÉ.

Les Vals du Dauphiné se veulent une communauté

- au service de ses usagers
- au service de ses communes
- moderne et innovante

	Relation à l'utilisateur		Enfance
	Développement économique		Jeunesse
	Tourisme		Mobilité
	Musique à l'école		Habitat
	Culture		Eau et assainissement
	Prévention		Déchets
	Aménagement du territoire		Environnement
	Centre nautique		Développement durable
	Petite enfance		Voirie

Document édité par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : décembre 2018
 • Directeur de la publication : Magali Guillot
 • Pilotage du projet : Direction Générale des Services
 • Rédaction et conception graphique : service communication et Ligne Ovale
 • Mise en page : Ligne Ovale
 • Photos : service communication et scalphoto
 • Impression : Cusin 30 000 exemplaires

VIVRE ici

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a vu le jour, dans une logique de coopération, une mutualisation des compétences et des moyens, pour créer un espace de solidarité économique et social.

DÉCOUVRIR

Chaque jour, la Communauté de communes travaille pour améliorer le quotidien des habitants de son territoire et préparer l'avenir.

Les Vals du Dauphiné exercent en lieu et place de ses communes membres des compétences d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- développement économique dont le développement touristique
- aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme intercommunal
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- collecte et traitement des déchets
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- politique du logement et cadre de vie
- protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance, jeunesse, prévention de la délinquance
- création et gestion de maison de services au public.

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- culturel, sportif et associatif : accompagnement des actions et projets ayant un rayonnement intercommunal, interventions musicales dans les écoles primaires, natation scolaire
- emploi et formation : actions en faveur de la création d'emplois, de la formation et de la recherche d'emplois
- eau potable
- assainissements des eaux usées, collectif et non collectif
- portage et animation de procédures contractuelles
- réseaux et services locaux de communications électroniques dans le cadre du projet de couverture par le Très Haut Débit (THD) numérique porté par le Département de l'Isère
- numérisation du cadastre des communes, réflexion et développement d'un système d'information géographique (SIG)
- actions dans le sens de la promotion d'une économie responsable (développement de pratiques commerciales innovantes et éthiques, économie circulaire etc...)
- actions sociales d'intérêt communautaire.

DÉCODER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 62 conseillers communautaires, il se réunit près d'une fois par mois. Sa mission : voter les décisions des actions menées par les élus dans chacune des onze commissions.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

La Présidente de la Communauté de communes et les 11 Vice-présidents constituent le bureau. Sa mission : préparer les décisions du conseil communautaire suite à leurs commissions respectives. Organe de débats et d'échanges, le bureau se réunit deux fois par mois.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES ÉLARGIE

Formée par les 37 maires des communes membres et par les Vice-présidents, cette instance est un lieu de débats et d'orientations politiques. La conférence des maires élargie se réunit une fois par mois.



Daniel
VITTE
1^{er} vice
président

RESSOURCES HUMAINES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
MARCHÉS, COMMUNICATION

LEUR ACTION CONTRIBUE AUSSI À L'IMAGE DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ, VITRINE DE NOTRE TERRITOIRE POUR LES HABITANTS, LES USAGERS DES SERVICES, LES ENTREPRENEURS IMPLANTÉS OU SOUHAITANT S'INSTALLER.

Reconnaître le professionnalisme de nos agents et renforcer la qualité de leurs conditions de travail tout en respectant la rigueur budgétaire qui s'impose

à nous, tel est le défi auquel est confrontée notre approche « Ressources humaines ».

Favoriser le dialogue au sein des instances représentatives, solliciter la participation de chacun via les « managers », harmoniser au mieux les situations hétérogènes issues de la fusion, tout cela constitue un quotidien plutôt bien vécu et riche de satisfactions.

Notre collectivité locale, qui agit sur un double plan (développement du territoire, qualité de service à la population), se nourrit donc de l'implication de chacun, agents, directeurs de service, élus.

« LA PREMIÈRE RICHESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINÉ, CE SONT SES AGENTS : AU NOMBRE DE 230, ILS SONT CHARGÉS DE METTRE EN ŒUVRE, AU QUOTIDIEN, LES DÉCISIONS DES ÉLUS. »

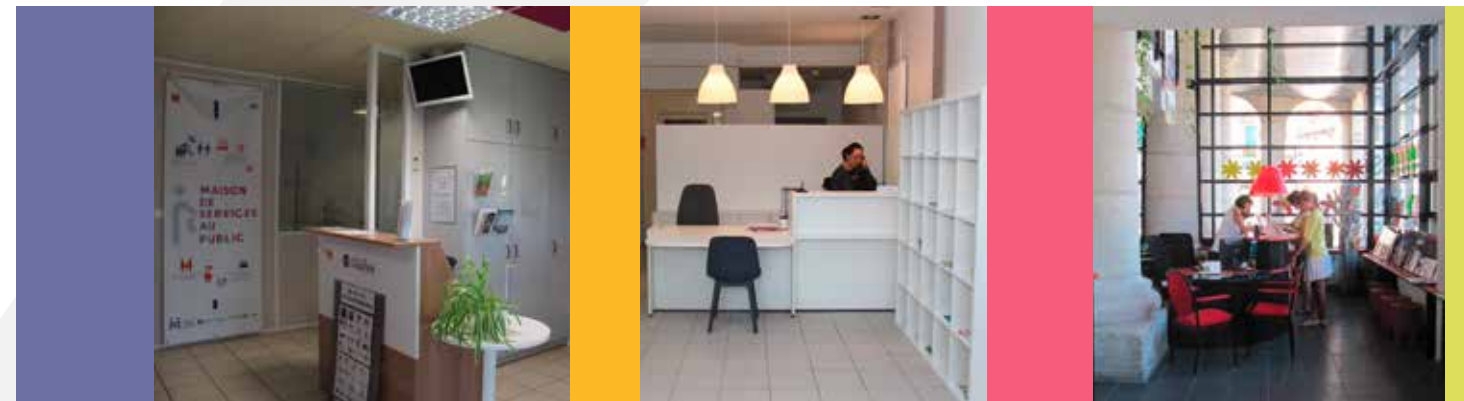
CHIFFRES CLÉS :

+ de 65 métiers

+ de 65 % de femmes

70 % des agents

en contact direct avec les usagers



Laurent
MICHEL
2^e vice
président

FINANCES,
SYSTÈMES D'INFORMATION

UNE INTERCOMMUNALITÉ PREND À SON COMPTE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES ET CHOISIT DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES, QU'ELLE GÈRE EN LIEU ET PLACE DE SES COMMUNES MEMBRES.

Suite à la fusion, la première nécessité pour Les Vals du Dauphiné a été de maintenir ses services au public tout en travaillant sur l'organisation des compétences à exercer. Elle a aussi intégré les compétences im-

sées par l'État et notamment la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le cumul des budgets des 4 intercommunalités absorbées a permis de consolider les finances, avec un point d'honneur à ne pas augmenter la fiscalité des ménages jusqu'à la fin du mandat. Dans les faits, la nécessaire harmonisation des taux de fiscalité peut générer soit des baisses, soit des hausses pour les ménages, qu'un lissage sur 3 ans permet d'atténuer. Relevons que le taux d'endettement est faible et que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées grâce à une politique d'économies et de rigueur.

« NOTRE INTERCOMMUNALITÉ SE FIXE 3 OBJECTIFS MAJEURS : ÊTRE AU SERVICE DE SES ADMINISTRÉS, AGIR EN SOUTIEN DE SES COMMUNES, SE MONTRER MODERNE ET INNOVANTE. »

BUDGET PRÉVISIONNEL
2018 :

FONCTIONNEMENT :

32 467 955 €

INVESTISSEMENT :

13 789 519 €

24 405 000 €

2 projets ambitieux pour la fin du mandat :

- réhabilitation d'un Centre nautique sur les Abrets en Dauphiné
- construction d'une médiathèque sur Pont-de-Beauvoisin





Gérard VITTE
3^e vice président

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, URBANISME, PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ma première volonté est de favoriser l'installation, le développement et la pérennité de nos entreprises à travers plusieurs axes : des sites d'accueil adaptés (zones d'activités économiques, hôtel d'entreprises), un accompagnement (aides possibles, conseils...), un lien avec le service public de l'emploi pour faire correspondre l'offre et la demande, le déploiement d'infrastructures de communication (fibre optique).

L'attractivité de notre territoire se travaille grâce à une approche marketing qui cible des filières stratégiques, notamment industrielles (textiles techniques, agro-alimentaires, luxe,...).

Je soutiens activement l'esprit d'entreprendre et l'accompagnement des porteurs de projets. La nouvelle pépinière d'entreprises LE CAP à Saint-Clair-de-la-Tour participe à cette dynamique, lieu privilégié pour la création, la reprise et la transmission d'entreprises. La redynamisation des centres-

viles et des centres-bourgs est également essentielle pour conforter l'économie de proximité. Nous disposons d'outils comme le FISAC, cofinancé par l'État, pour soutenir des initiatives individuelles et collectives.

Adeptes du travail collectif et convaincu par la force des réseaux, je nourris des liens avec les grands comptes du territoire et renforce nos partenariats avec les acteurs du monde économique, privés et institutionnels, les services de l'État et les associations locales.

URBANISME

Réalisé en bonne intelligence entre les communes et l'intercommunalité, l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) vise à réaliser un aménagement équilibré à l'échelle de notre territoire ; c'est le niveau d'intervention le plus pertinent. Ses objectifs : une maîtrise de la consommation foncière, la réponse aux besoins de déplacements, la valorisation des modes doux, une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau (risque inondation) et la valorisation de nos paysages.

En somme, le développement de formes urbaines plus durables et plus denses, connectées aux services offerts par les centralités.

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Notre patrimoine communautaire représente près de 48 000 m² à gérer. Nous travaillons à sa rationalisation sur le plan financier, soit en regroupant des services, soit en proposant certains locaux à la vente. Attentifs à la qualité de ce patrimoine, nous investissons également : réhabilitation du centre nautique des Abrets en Dauphiné, construction de nouveaux équipements comme la médiathèque de Pont-de-Beauvoisin.

Enfin, nos communes peuvent bénéficier de notre ingénierie en matière de maîtrise d'ouvrage publique, en accompagnement de projets ou en assistance pour décrypter la complexité des réglementations.

« VITALITÉ ÉCONOMIQUE, POLITIQUE DE L'URBANISME COHÉRENTE, PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : NOUS AGISSONS AVEC DÉTERMINATION, AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE. »



CHIFFRES CLÉS

1 siège administratif

2 structures multi-accueil

2 centres nautiques

1 pépinière d'entreprises

3 médiathèques (DONT 1 EN CONSTRUCTION)

Des locaux jeunesse, des ateliers techniques, des bureaux administratifs, des locaux à la location pour les entreprises



Roger MARCEL
4^e vice président

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

Les Vals du Dauphiné, riches de 11 espaces naturels sensibles (ENS), disposent d'un environnement de qualité qui nécessite la plus grande attention. Aussi, notre territoire se veut un territoire exemplaire sur la protection de l'environnement.

En participant à des projets d'ordre régionaux, comme la préservation de la Trame verte et bleue, ou des projets plus locaux, comme la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau des services communaux, la Communauté de communes s'est dotée d'une ingénierie qui apporte son expertise et réalise des actions de protection de l'environnement et de la biodiversité. La réalisation de mesures compensatoires, dans le cadre d'aménagement de nouvelles zones économiques comme le Parc Industriel D'Aoste (PIDA), ou la labellisation de nouveaux espaces naturels sensibles comme l'ENS du Pont du Gua sont des exemples.

Nous avons pour compétence obligatoire la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers. Enjeu très important sur notre territoire, cette compétence est aujourd'hui gérée en délégation par trois syndicats intercommunaux. La volonté des Vals du Dauphiné est d'harmoniser les pratiques et de déléguer sa compétence, à terme, à un seul syndicat ; ce projet stratégique va durer jusqu'à la fin du mandat, avec comme objectif une maîtrise des coûts d'enlèvement des ordures ménagères.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aménagement, mobilité, habitat, développement des activités économiques et agricoles, éducation à l'environnement, production d'énergie renouvelable... à travers ces champs d'action, la Communauté de communes est le maillon stratégique du développement durable. Du fait de sa capacité de mobilisation des acteurs, elle doit être le chef d'orchestre de la démarche de transition énergétique, renommée le PLAN'ET (Plan Energie Territoire).

AGRICULTURE

L'agriculture, c'est bien entendu la production de notre alimentation, mais également la préservation de nos paysages, la vitalité du monde rural, le maillage social de notre territoire. C'est

pourquoi notre collectivité s'est engagée dans une démarche de soutien au monde agricole, notamment en établissant des conventions et des rapports privilégiés avec les organisations structurantes comme la Chambre d'Agriculture, le Comité de territoire Terraval'd, le Service de remplacement de l'Isère. Objectif : accompagner les agriculteurs dans leurs projets de diversification ou leur vie quotidienne.

« PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT DES VALS DU DAUPHINÉ ET MAÎTRISER LES COÛTS D'ENLÈVEMENT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS. »



CHIFFRES CLÉS

299 exploitations agricoles

719 emplois

23 107 hectares

3.7 % des emplois des Vals du Dauphiné

68 % du territoire

9 Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)

J'agis pour la planète !
APPEL À INITIATIVES sur le territoire des Vals du Dauphiné



« Votre territoire s'engage pour le climat et l'énergie VENEZ PARTAGER VOS INITIATIVES ! »

Rendez-vous sur : www.valsdudauphine.fr



Soutien de 3 232 000 € de la Région



Inauguration de la Pépinière Le CAP





Jean-Paul
PAGET
5^e vice
président

TOURISME, CULTURE,
SPORT

« LES VALS DU DAUPHINÉ :
UN PATRIMOINE, UNE
CULTURE DU SAVOIR-
VIVRE À PARTAGER ENTRE
HABITANTS ET À FAIRE
DÉCOUVRIR À L'ENSEMBLE
DES TOURISTES. »



EN CHARGE DE COMPÉTENCES
DÉDIÉE AUX SERVICES À LA PO-
PULATION COMME LA CULTURE
ET LE SPORT MAIS ÉGALE-
MENT LE TOURISME QUE L'ON
A SOUHAITÉ PORTER COMME
UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONO-
MIQUE, MON SOUHAIT PARTA-
GÉ PAR LES ÉLUS DE LA COM-
MISSION EST DE FAIRE DES
VALS DU DAUPHINÉ UN TERRI-
TOIRE ATTRAYANT, CONNECTÉ
ET INNOVANT.

À travers l'ensemble de mes
délégations, j'ai souhaité, en
collaboration de l'ensemble
des services concernés, prio-
riser nos actions en donnant :

- Un accès à la culture pour
l'ensemble des habitants
avec l'animation du réseau
des médiathèques, le déve-
loppement du numérique et

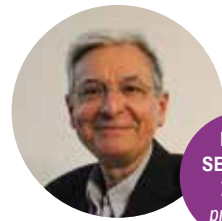
les interventions des trois
musiciens dans l'ensemble
des écoles de notre territoire.
Pour se faire, nous pouvons
compter sur les agents qui
partage cette même volonté
mais aussi les bénévoles qui
sont les poumons des mé-
diathèques communales.

- Un développement du sa-
voir nager à l'ensemble des
utilisateurs et faire de nos
centres nautiques intercom-
munaux, des établissements
accessibles individuellement
ou par le biais des associa-
tions sportives nautiques.
- Une identité touristique « Les
Vals du Dauphiné » en pro-
mouvant une politique inno-
vante et connectée. Faire du
tourisme un véritable levier
économique à destination
des professionnels est l'ac-

tion que nous menons avec
l'ensemble des agents.

CHANTIER PHARE :

- Un Réseau de
médiathèques autour
de trois médiathèques
intercommunales
et 18 médiathèques
communales.
- La réhabilitation du
centre nautique situé aux
Abrets en Dauphiné.
- La rénovation
énergétique du centre
nautique situé à La Tour
du Pin.
- La valorisation ludique et
connectée du patrimoine
Les Vals du Dauphiné.



Michel
SERRANO
7^e vice
président

PETITE-ENFANCE, ENFANCE,
JEUNESSE, PRÉVENTION,
RELATION AUX USAGERS



NOUS AVONS LA CHANCE DE
VIVRE SUR UN TERRITOIRE
JEUNE ET DYNAMIQUE, COM-
POSÉ À 70 % DE FAMILLES ET
DONT UN HABITANT SUR CINQ
A MOINS DE 15 ANS. VOLON-
TARISTE, NOTRE POLITIQUE
PRÔNE L'ACCOMPAGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE DE LA
CITOYENNETÉ DANS TOUTES
SES COMPOSANTES.

Elle se concrétise par trois ob-
jectifs : accompagner les en-
fants de la naissance à l'âge
adulte, aider toutes les familles
dans leur vie quotidienne, et
assurer une proximité avec l'en-
semble des habitants.

Concrètement, Les Vals du Dau-
phiné permettent à 300 familles
d'avoir une place en crèche et
accompagnent les 1200 fami-
lles qui font garder leur enfant

par une assistante maternelle.
Les 11 centres de loisirs ac-
cueillent près de 900 enfants et
le Service jeunesse propose à
plus de 400 jeunes des sorties
et animations tout au long de
l'année. Ce travail est mené en
proximité grâce aux nombreux
partenariats tissés avec les
associations, les écoles et les
communes.

L'apprentissage de la citoyen-
neté passe aussi par la préven-
tion de la délinquance. Nous
agissons par une coordination
des actions en matière de sé-
curité et de tranquillité publique,
par la lutte contre les incivilités,
la prévention des risques liés à
internet ainsi que des violences
intrafamiliales.



Enfin, la Maison de services au
public (MSAP) permet à chacun
de trouver en un seul lieu les
réponses concernant ses dé-
marches administratives : loge-
ment, retraite, famille...



Benjamin
GASTALDELLO
6^e vice
président

HABITAT

« UNE POLITIQUE DE
L'HABITAT AXÉE SUR LA
RÉHABILITATION DU PARC
DE LOGEMENTS. »

LA POLITIQUE DE L'HABITAT,
CO-CONSTRUITE AVEC LES
COMMUNES ET LES PARTE-
NAIRES, VA ÊTRE FORMALI-
SÉE AU SEIN DU PROGRAMME
LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
VALS DU DAUPHINÉ 2019-2025.

Dispositif réglementaire, le PLH
est un document stratégique de
programmation qui permet d'avoir
une vision et surtout un dévelop-
pement cohérent du logement à
l'échelle de tout un territoire.
Notre PLH travaille sur toutes
les composantes de l'offre en
logements : les parcs public et
privé, la gestion du parc existant
et les constructions nouvelles.
Il veille à prendre en compte
les populations spécifiques, par
exemple les gens du voyage.

Ses orientations principales visent
à réhabiliter le parc ancien afin
de valoriser les centres-villes et
centres-bourgs, à coordonner la
production neuve de logements
et à accompagner les ménages
fragiles ou en difficulté.

Au total, une vingtaine d'ac-
tions vont être mises en œuvre.
Parmi celles-ci, sont prévues
des aides financières à la ré-
habilitation de logements (pu-
blics, privés et communaux), à
la construction de logements
locatifs sociaux, le maintien et
le développement de disposi-
tifs d'accompagnement et de
conseils aux particuliers, via des
permanences de partenaires
(ADIL, AGEDEN, CAUE...) qui

ont lieu soit au siège de la Com-
munauté de communes soit à la
Maison de services au public à
Pont-de-Beauvoisin.



Thérèse
TISSERAND
8^e vice
présidente

AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, MOBILITÉS,
ZONES D'ACTIVITÉS

LA VITALITÉ DE NOTRE TERRI-
TOIRE EST PORTÉE PAR PLUS
DE 5200 ENTREPRISES ET
18 100 EMPLOIS. 10 % D'ENTRE
ELLES SONT IMPLANTÉES
SUR NOS 37 ZONES D'ACTIVI-
TÉS ÉCONOMIQUES, REPRÉ-
SENTANT 30 % DES EMPLOIS.

Nous agissons sur 4 axes :

- Le développement et l'en-
retien des zones d'activités
pour favoriser l'implantation
de nouvelles entreprises et
le maintien des zones exis-
tantes pour garantir une qua-
lité d'usage.
- Une stratégie foncière à
l'échelle intercommunale pour
créer les conditions d'un déve-
loppement durable.



- La mobilité à l'échelle du ter-
ritoire et l'intégration des pra-
tiques de mobilité douce dans
tous les projets.
- L'adéquation entre l'offre et
la demande d'emplois.

Nous rencontrons les porteurs
de projets et les entreprises qui
se développent, et faisons le lien
avec les différents partenaires
pouvant les accompagner.

En tant que maître d'ouvrage,
nous supervisons le travail de
nos maîtres d'œuvre sur l'amé-
nagement de zones comme
celle de Saint-Clair-de-la-Tour
(où se trouve la Pépinière d'en-
treprises Le CAP) et celle du
PIDA où les réseaux vont être
réceptionnés. Les terrains dis-

ponibles peuvent être proposés
aux entreprises demandeuses.

Côté emploi, nous rencontrons
les services de l'État et travail-
lons avec les acteurs locaux,
Pôle emploi et les associations
sur l'insertion (Osez, Isactys,
La Mission Locale Nord-Isère).





Jean-Charles GALLET
9^e vice président

STRATÉGIE DURABLE,
PROJET DE TERRITOIRE



EN CETTE PÉRIODE DE CRÉATION ET DE STRUCTURATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AVEC L'ACCORD DE LA PRÉSIDENTE ET DE L'EXÉCUTIF, NOUS AVONS CONSTRUIT ENSEMBLE LE PROJET DE MANDAT, AUTOUR DU FIL ROUGE TRANSVERSAL QU'EST LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Les objectifs politiques, développant plusieurs axes à suivre, ont été fixés par l'exécutif. Puis ils ont été déclinés en projet de services opérationnels mis en place par nos collaborateurs. Ils sont également illustrés dans une «Story Board» qui sera éditée prochainement : à destination de tous publics, c'est un support pédagogique

et ludique, sous forme de bande dessinée, pour comprendre le sens de nos politiques publiques.

Voici des actions concrètes qui sont travaillées et qui font avancer notre projet de territoire :

- Le Schéma de mutualisation, qui sert à renforcer la construction intercommunale par la mise en commun de moyens, dans un contexte tendu de contraintes budgétaires.
- Le Pacte fiscal et financier, qui vise à développer la solidarité entre l'intercommunalité et ses communes membres.

LA BASE DU FUTUR

- Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.
- Le label CITERGIE, qui permet de sécuriser et faire reconnaître la qualité de notre politique climat air énergie.



Christian VIEUX-MELCHIOR
11^e vice président

VOIRIE

AVEC LA FUSION DES 4 INTERCOMMUNALITÉS ET LA CRÉATION DES VALS DU DAUPHINÉ, NOUS AVONS HÉRITÉ D'UNE GESTION DE LA VOIRIE QUI ÉTAIT DIVERSEMMENT EXERCÉE SELON LES TERRITOIRES.

Nous avons travaillé à une harmonisation de cette compétence.

À compter du 1^{er} janvier 2019, notre Communauté de communes va gérer les voiries dites d'intérêts communautaires. Les communes vont s'occuper directement des voiries communales.

Bien entendu, nous continuerons d'agir en appui de nos communes membres, à leur demande, en proposant notre ingénierie en accompagne-

ment de projets liés à la voirie (travaux, etc). Expérimentés, les services des Vals du Dauphiné peuvent intervenir afin de concevoir et de proposer des voiries durables dans le temps et gages de sécurité pour l'ensemble des habitants. Nous nous attachons aussi à développer de nouvelles formes de mobilité comme les déplacements modes doux. De plus, l'assistance technique peut être doublée d'une assistance administrative et juridique, dans le cadre d'une aide forte aux communes pour la rédaction de leurs permissions ou arrêtés de voirie.

« UNE INGÉNIERIE AU SERVICE DES COMMUNES ET DE VOIRIES DURABLES. »



Frédéric LELONG
10^e vice président

EAU, ASSAINISSEMENT,
PRÉVENTION DES RISQUES
INONDATIONS

« UN SERVICE DE QUALITÉ AVEC UN PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT MAÎTRISÉ. »

C'EST UN SERVICE UTILISÉ PAR TOUS LES HABITANTS : AU 1^{ER} JANVIER 2019, NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERA COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, SOIT EN RÉGIE DIRECTE, SOIT EN DÉLÉGATION.

Nos objectifs sont de maintenir un prix maîtrisé de l'eau et de l'assainissement pour tous nos abonnés. Aussi des opérations de réhabilitation ou de création de réseau d'eau et d'assainissement sont nécessaires pour préserver nos ressources et maintenir une qualité environnementale reconnue.

Nous nous attacherons aussi à développer de nouvelles fonc-

tionnalités comme la télérelève afin d'apporter un service de qualité aux abonnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent désormais à notre communauté de communes. Nous avons décidé de la déléguer aux syndicats de rivières rattachés à ces cours d'eau (la Bourbre, le Guiers, la Bièvre, le Haut Rhône, le Liers et la Fure). Les Vals du Dauphiné seront représentés au sein de ces structures afin de participer aux travaux et de défendre l'intérêt de nos habitants en s'attachant à maintenir un équilibre financier, géographique et stratégique face à des investissements pri-

mordiaux pour la préservation et la qualité de nos territoires.

« LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION DES INONDATIONS (GEMAPI) EST NOUVELLE, ET CONCERNE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. »



Mieux connaître votre intercommunalité

Pour en savoir plus sur votre Communauté de communes, des outils de communication utiles et pratiques sont à votre disposition : cette plaquette de présentation Les Vals du Dauphiné, une revue semestrielle, un site internet www.valsdudauphine.fr, des pages facebook alimentées régulièrement (Communauté de communes, Tourisme, Développement Economique, Service enfance et jeunesse, Réseau des médiathèques et Ludothèque), des publications thématiques, ...

Et prochainement, une bande dessinée pour découvrir les services de la Communauté de communes dans votre quotidien.

Retrouvez plus d'infos sur
www.valsdudauphine.fr



22, rue de l'Hôtel de Ville CS 90077
38353 LA TOUR-DU-PIN CEDEX

Tél. 04 74 97 05 79
contact@valsdudauphine.fr





Conseil de développement

des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Le **Conseil de développement**, créé le 11 juillet 2017, **accompagne** les élus dans leurs actions à titre consultatif. Emanation de la société civile et financé par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, le Conseil de développement est une **instance de démocratie participative** indépendante et neutre à l'échelle des 37 communes des Vals du Dauphiné. Il se compose de **citoyens bénévoles**, de représentants du **monde économique**, de la vie **associative**, d'**acteurs sociaux**...

Force de propositions dans la construction des politiques locales, le Conseil de développement a **trois missions principales** :

- **renforcer le débat public** en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion ;
- **aller à la rencontre et être à l'écoute** des habitants et des acteurs du territoire ;
- **construire collectivement des avis** sur les projets et enjeux des Vals du Dauphiné dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

PARTICIPEZ AU DÉBAT PUBLIC CITOYEN !

Vous êtes intéressés par le développement des Vals du Dauphiné et souhaitez partager vos idées, votre expérience : rejoignez-nous en complétant le formulaire sur <http://urlz.fr/7U5i> ou sur www.valsdudauphine.fr rubrique Conseil de développement.

RENSEIGNEMENTS

Conseil de développement des Vals du Dauphiné
Tél : 04 74 97 05 79
conseildedeveloppement@valsdudauphine.fr